

## PROTCOLE SANITAIRE

### LE MIKADO MJC CENTRE SOCIAL

Mise à jour : 14/01/2021

Le présent document précise les modalités pratiques de fonctionnement du Mikado à compter du 11 janvier, date de reprise des activités à destination des mineurs. (**décret Ministériel du 14 décembre 2020**). **Les activités pour les majeurs sont suspendues.**

Il s'agit de tout mettre en œuvre pour limiter les risques de propagation de la COVID-19 dans tous les locaux.

Destiné à tous les utilisateurs du Mikado, sa mise en œuvre nécessite une collaboration étroite entre tous : intervenants, adhérents, partenaires... notre volonté étant de maintenir le lien.

Si la situation nous invite à nous questionner et nous offre la possibilité de nous réinventer, nous ne pourrions le faire qu'avec le concours de tous. Protégeons-nous les uns les autres pour bien vivre ensemble !

### Entrée dans les locaux

Chacun s'engage à :

- ne pas venir ou à accompagner ses proches en cas de symptômes, même légers, évoquant un cas de COVID-19 ;
- dès 6 ans, porter obligatoirement un masque avant et après la pratique
- se laver les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition.

### Circulation dans les locaux

#### Novel

- L'entrée se fait par la porte du hall d'accueil (à l'étage) et la sortie par la porte de secours à l'espace bar (rez-de-chaussée).
- Les parents accompagnent leurs enfants à la porte d'entrée du hall d'accueil et ne peuvent rester au Mikado durant l'activité. Ils récupèrent leurs enfants à l'heure précise de fin derrière la porte de sortie de l'espace bar.

#### Teppes

- L'entrée se fait par la porte du hall d'accueil principal et la sortie par l'accès des personnes à mobilité réduite (-1).
- Les parents accompagnent leurs enfants à la porte d'entrée du hall d'accueil et ne peuvent rester au Mikado durant l'activité. Ils récupèrent leurs enfants à l'heure précise de fin derrière la porte de sortie (accès personnes à mobilité réduite).

### Déroulement des activités et utilisation des espaces

- Les vestiaires sont accessibles
- L'activité se déroule sans contact avec respect d'une distanciation physique d'au minimum 2 mètres entre chaque enfant. Si la distanciation ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire
- Les salles d'activité sont aérées entre chaque cours. Le matériel utilisé sera désinfecté après chaque activité avec le spray réservé à cet usage dans chaque salle (javel diluée). Cela reste l'affaire de tous
- Du gel hydro-alcoolique est à disposition dans les espaces communs et dans les salles d'activités
- Le passage aux toilettes implique obligatoirement la désinfection avec le produit disponible et le lavage des mains à la sortie.
- Le référent COVID de l'établissement est le Directeur du Mikado MJC Centre social Cédric TOMASI

Nos équipes restent à votre disposition et à votre écoute pour toute question.

Merci à tous pour votre implication et votre vigilance !